



ARRETE N° 08-16

Arrêté n° 08-16

Arrêté nommant les membres du CCAS

Le Maire de la Commune de NONGLARD,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 08-26 en date du 8 avril 2008, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

VU l'avis du Maire informant les associations du renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS,

Vu la proposition faite par l'Union départementale des associations familiales ;

ARRETE

Article 1er – Sont nommés, pour la durée du présent mandat, membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme VIVIANT Anne-Marie, représentante de l'UDAF,
- Mme JAMET Catherine,
- Mme MACQUET Chantal,
- Mme BRUNOT Agnès,
- Mme FOSSOUX Marcelle,
- Mr MARIN-LAMELLET Louis.

Article 2 : Madame la Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à

- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
- à l'UDAF.

Fait à NONGLARD,
Le 25 avril 2008

Le Maire,
Eric LABAZ

Arrêté télétransmis en Préfecture de Haute-Savoie le : 25-04-08
Arrêté devenu exécutoire compte tenu de la réception en
Préfecture le : 25-04-08
Et de la publication le : 25-04-08
Et la notification le : 25-04-08